



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

pHARe

Tu es victime ou témoin de harcèlement ?

**TU N'ES
PAS SEUL(E)**

AU COLLÈGE / AU LYCÉE



L'équipe pHARe

L'équipe pHARe se préoccupe du bien-être des élèves, les membres sont là pour t'écouter et pour t'aider.



Les ambassadeurs élèves

Des ambassadeurs élèves sont présents dans ton établissement, n'hésite pas à te diriger vers eux, ce que tu leur diras restera confidentiel.



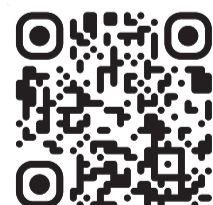
Un adulte de confiance

L'essentiel est que tu puisses te diriger vers un adulte en qui tu as confiance pour en parler. Tous les adultes qui t'entourent dans l'établissement sont là pour toi.

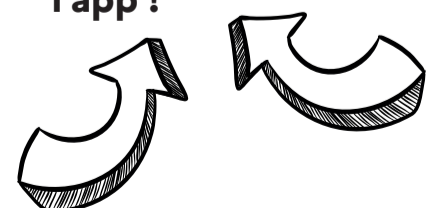
À L'EXTÉRIEUR

Harcèlement, cyberharcèlement, des professionnels sont là pour t'écouter.

3018



Télécharge
l'app !





ACADÉMIE
DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

pHARe

Mon enfant est victime d'une situation d'intimidation,
de harcèlement ou de cyberharcèlement ? Que puis-je faire ?

VOUS N'ÊTES PAS SEUL(E)S

Le harcèlement scolaire, c'est quoi ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Il s'agit d'un rapport de force et de domination entre un et plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes. Les actes sont répétés, la victime est souvent isolée et dans l'incapacité de se défendre.

Et le cyberharcèlement ?

Il s'agit de moqueries et d'intimidations sur internet (par un réseau social, un groupe classe, des jeux vidéo, etc.).

DANS L'ÉCOLE

- Rapprochez-vous du directeur(trice) de l'école
- Rapprochez-vous du professeur(e) des écoles de votre enfant
Ils prennent en charge la situation de votre enfant avec des personnels formés pour lui assurer une scolarité sereine

PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS

Intimidation scolaire

(situation simple, récente et peu dégradée)

Mise en place de la méthode de la préoccupation partagée, protection de la victime, suivi des intimidateurs.

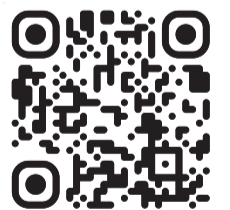
Harcèlement

Mise en place du protocole national, protection de la victime et suivi renforcé de la situation.

À L'EXTÉRIEUR

Au-delà de l'écoute et du conseil, le 3018 peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.

3018



Scannez ici
pour accéder
à l'app !

Ou le numéro académique :
0 808 800 184

Suite à votre appel, un responsable du pôle harcèlement vous contactera et prendra en charge la situation pour assurer une scolarité sereine à votre enfant.



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

pHARe

Mon enfant est victime d'une situation d'intimidation,
de harcèlement ou de cyberharcèlement ? Que puis-je faire ?

VOUS N'ÊTES PAS SEUL(E)S

Le harcèlement scolaire, c'est quoi ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Il s'agit d'un rapport de force et de domination entre un et plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes. Les actes sont répétés, la victime est souvent isolée et dans l'incapacité de se défendre.

Et le cyberharcèlement ?

Il s'agit de moqueries et d'intimidations sur internet (par un réseau social, un groupe classe, des jeux vidéo, etc.).

DANS L'ÉTABLISSEMENT

- **L'équipe pHARe**
L'équipe pHARe composée de personnels formés, prend en charge les situations d'intimidation et de harcèlement des élèves, pour favoriser leur bien-être.
- **Les personnels de l'établissement**
Ils sont un relais vers l'équipe pHARe.

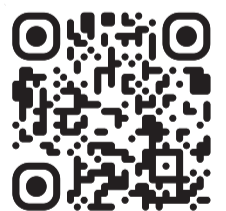
PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS

- **Intimidation scolaire (situation simple, récente et peu dégradée)**
Prise en charge par l'équipe pHARe avec la méthode de la préoccupation partagée, protection de la victime, suivi des intimidateurs.
- **Harcèlement**
Procédure disciplinaire engagée, une sanction peut être prononcée par le chef d'établissement, protection de la victime et suivi renforcé de la situation.

À L'EXTÉRIEUR

Au-delà de l'écoute et du conseil, le 3018 peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.

3018



Scannez ici
pour accéder
à l'app !

Ou le numéro académique :
0 808 800 184

Suite à votre appel, un responsable du pôle harcèlement vous contactera et prendra en charge la situation pour assurer une scolarité sereine à votre enfant.